

DIPLOME D'ETAT D'AIDE SOIGNANT -E DEAS (NIVEAU 4)

PUBLIC VISÉ

Demandeur d'emploi
Jeunes - 26 ans
Particulier
Salarié(e)s
Rqth
Sportif de haut niveau

LE + DE LA FORMATION

Les formations DEAS, accueillies au sein des lycées professionnels, sont réalisées par les Greta de l'académie de Créteil .
Les formateurs, des Greta réalisateurs de la formation, sont, pour la majorité, des professionnels issus du secteur de la santé.
Nos formations, bénéficient de plateaux techniques performants et d'un programme pédagogique de qualité.

DUREE

Durée de formation : 770 heures
Durée en entreprise : 770 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 24/08/2026 au 21/07/2027.

LIEUX DE FORMATION

DIFAPAS
GRETA93- Lycée Henri Sellier
73 Avenue du Colonel Fabien

93190 LIVRY-GARGAN

CONTACT

DIFAPAS
Pôle accueil GRETA93-
DIFAPAS- Lycée Sellier
Tél : 01 49 37 92 55
greta93@ac-creteil.fr
Réfèrent handicap :

Christine Madec

[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Prix tarif public maximum :
Tarif heure stagiaire : 12,00 €.
Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

OBJECTIFS

Obtenir le DEAS et l'AFGSU2

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

La formation a pour objectif d'amener les apprenants à :

-Réaliser les soins ayant pour but de répondre aux besoins fondamentaux de l'être humain.

-Accomplir des soins courants d'une personne permettant d'assurer la continuité de la vie dans une situation d'autonomie partielle et dans le cadre d'un état de santé stable.

-Collaborer avec les infirmiers à la réalisation de soins d'une personne dans le cadre d'un état de santé altéré .

PRE-REQUIS

Être admis aux épreuves de sélection .

A l'ouverture de la formation :

Etre âgé de plus de 17 ans.

Avoir ses vaccins à jour.

L'entrée en formation est conditionnée par un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'ARS, attestant l'absence de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession .

Les attendus et critères nationaux préconisés par le Ministère de la santé et de la prévention sont les suivants :

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal

Qualités humaines et capacités relationnelles : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit ; aptitude à entrer en relation avec une personne , aptitude à collaborer et à travailler en équipe.

Aptitudes en matière d'expression écrite, orale : maîtrise du français et du langage écrit et oral, pratique des outils numériques

Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique : aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables, maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure

Capacités organisationnelles : aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Modalités de candidature :

- Dossier de candidature téléchargeable sur notre site, durant les périodes de recrutement : <https://www.forpro-creteil.org/difapas/>

- Un entretien individuel

Pour consulter nos taux d'insertion, diplomation et satisfaction se référer au lien suivant :

<https://www.forpro-creteil.org/difapas/>

Inscriptions du 23/03/2026 au 10/06/2026 au Pôle accueil GRETA93 à Aubervilliers.

CODES

NSF : 331

RNCP : 40692

CERTIFINFO : 111669

Formacode : 43436

Code Rome : J1501

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours magistraux

Mises en situation sur plateaux techniques santé

Cas pratiques

Mises en situation professionnelles sur lieux de stage (jours de semaine et week-ends)

Cours du jour

Période de formation en entreprise.

CONTENUS

Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

▶ Module 1. - - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne

▶ Module 2. Repérage et prévention des situations à risque 21h

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

▶ Module 3. - - Evaluation de l'état clinique d'une personne 77h

▶ Module 4. - - Mise en oeuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement 182h

▶ Module 5. - - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée 35h

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

▶ Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage 70h

▶ Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs 21h

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

▶ Module 8. – – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés 35h

▶ Module 9. – Traitement des informations 35h

Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

▶ Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques 70h

Modules transversaux

• **Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)**

• **Suivi pédagogique individualisé des apprenants**

• **Travaux personnels guidés (TPG)**

AFGSU 2

▶ Attestation aux gestes et soins d'urgence

MODALITES D'EVALUATION

▶ Tout au long du parcours : Contrôle en cours de formation

▶ Examen ponctuel

VALIDATION

▶ Date d'enregistrement RNCP/RS : 01/09/2025

▶ Diplôme Diplôme d'état d'aide soignant -e DEAS (niveau 4) niveau : 4

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Par le biais de la formation continue :

L'aide soignant peut se spécialiser dans certaines activités : hémodyalise, aspiration endo-trachéale, gérontologie, auxiliaire de puériculture, assistant de régulation médicale (ARM)

Il peut également accéder aux formations menant aux métiers : assistant dentaire, accompagnant éducatif et social (ex AMP), laborantin d'analyses médicales.

Après 3 années d'expérience en tant qu'aide soignant possibilité d'accéder en deuxième année de formation infirmier.

Plus d'informations :

<https://www.onisep.fr/ressources/Univers-Metier/Metiers/aide-soignant-aide-soignante>